

**Procès-verbal**  
**Conseil d'administration**  
**Séance ordinaire du 25 janvier 2022**  
**Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

Procès-verbal de la séance tenue le **mardi 25 janvier 2022**, à **19 h 15**, au centre administratif du Centre de services scolaire des Découvreurs, situé au 100 — 945, avenue Wolfe à Québec et **sous la présidence de Stéphane Lapière, président du Conseil d'administration.**

**PRÉSENCES**

Stéphane LAPIERRE — Président (Teams)

Patricia BERNARD — Communauté (Teams)

Sébastien BOUCHER — Parent (Teams)

Cassandra BUI — Communauté (Teams)

Martin CORBEIL — Parent (Teams)

Magalie DESCHÊNES — Personnel professionnel (Teams)

Sonia FALARDEAU — Personnel soutien (Teams)

Émilie FOURNIER — Communauté (Teams)

Marie des Neiges GENEST — Communauté

Vicky LAMONTAGNE — Personnel cadre (Teams)

Guy LANGLOIS — Personnel enseignant (Teams)

Daniel LEMELIN — Directeur d'établissement (Teams)

Sébastien POMERLEAU — Parent

Nathalie SIMARD — Parent (Teams)

Claudie ST-HILAIRE — Communauté (Teams)

Geneviève BUSSIÈRES — Personnel cadre sans droit de vote (Teams)

Christian PLEAU — Directeur général (Teams)

**ABSENCES**

Mélanie CHAREST — Directrice du Service du secrétariat général et des communications

**INVITÉS**

Julie AUBIN — Directrice du Service des ressources matérielles

Éric BEAUPRÉ — Directeur général adjoint et directeur des Services éducatifs

Josée CLOUTIER — Directrice du Service des technologies de l'information

Marie-Pierre LAMARCHE — Directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources humaines

Guillaume MÉTIVIER — Directeur du Service des ressources financières et du transport scolaire

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 25 janvier 2022  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

**1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**1.1. CONSTATATION DU QUORUM**

Le président du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs constate le quorum à la séance régulière du 25 janvier 2022.

**1.2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**C.A. 052-21-22**

Il est proposé par Magalie Deschênes, appuyée par Sonia Falardeau d'adopter l'ordre du jour qui suit :

1. Ouverture de la séance
  - 1.1. Constatation du quorum;
  - 1.2. Adoption de l'ordre du jour;
  - 1.3. Déclaration conflits d'intérêts.
2. Intervention du public

Aucune.
3. Procès-verbal
  - 3.1. Séance ordinaire du Conseil d'administration tenue le 14 décembre 2021;
  - 3.2. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 décembre 2021.
4. Correspondance et documents informatifs
  - 4.1. Publication no 2 — Efficacité Conseil d'administration.
5. Affaires reportées pour prise de décision

Aucune.
6. Affaires nouvelles pour prise de décision
  - 6.1. *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et désinstitutionalisation de l'École Saint-Michel* — Adoption;
  - 6.2. *Modification de l'aire de desserte de l'École Des Pionniers et du Cadre relatif à la liste des écoles et leur aire de desserte* — Adoption;
  - ~~6.3. *Politique sur le passage du primaire vers le secondaire ainsi que du 1<sup>er</sup> au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire.* (à reporter CA février 2022)~~
7. Présentations sans prise de décision

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 25 janvier 2022  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

- 7.1. Présentation du Rapport annuel du Centre de services scolaire des Découvreurs 2020-2021;
- 7.2. Rapport financier estimatif 2021-2022;
- 7.3. Dépôt de la reddition compte : Délégation de pouvoirs du Directeur général.
- 8. Rapports
  - 8.1. Rapport du Président du CA;
  - 8.2. Rapport du Directeur général;
  - 8.3. Rapport du Comité de gouvernance et d'éthique;
  - 8.4. Rapport du Comité de vérification;
  - 8.5. Rapport du Comité des ressources humaines.
- 9. Affaires et questions diverses
  - 9.1. Période de questions;
  - 9.2. Suivi aux questions.
- 10. Dossiers à huis clos
  - 10.1. Tramway.
- 11. Levée de la séance

**1.3. DÉCLARATION CONFLITS D'INTÉRÊTS**

Daniel Lemelin, Stéphane Lapierre et Martin Corbeil souhaitent s'abstenir de voter lors de la présentation du dossier prévu à l'ordre du jour au point 6.2, et ce, considérant leur implication dans le traitement de ce dossier.

**2.0 INTERVENTION DU PUBLIC**

Aucune.

**3.0 PROCÈS-VERBAL**

**3.1. SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 14 DÉCEMBRE 2021**

**CONSIDÉRANT** l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I—13.3);

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 25 janvier 2022  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

**C.A. 053-21-22**

Il est proposé par Vicky Lamontagne, appuyée par Stéphane Lapierre et résolu unanimement :

- 1) **DISPENSER** la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 14 décembre 2021;
- 2) **ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 14 décembre 2021 tel qu'il a été rédigé.

**3.2. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 14 DÉCEMBRE 2021**

Le directeur général fera le suivi sur la demande de recyclage des masques par l'Écocomité de l'École secondaire De Rochebelle au point 9.2. de l'ordre du jour.

**4.0 CORRESPONDANCE ET DOCUMENTS INFORMATIFS**

**4.1. BULLETIN THÉMATIQUE NO 2 — EFFICACITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le directeur général informe le Conseil d'administration que le deuxième bulletin thématique sur l'efficacité du Conseil d'administration a été déposé sur la plateforme de gouvernance. Ce deuxième bulletin porte sur la prise de décision.

**5.0 AFFAIRES REPORTÉES POUR PRISE DE DÉCISION**

5.1. Aucune.

**6.0 AFFAIRES NOUVELLES POUR PRISE DE DÉCISION**

**6.1. PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025 ET DÉSINSTITUTIONALISATION DE L'ÉCOLE SAINT-MICHEL**

**CONSIDÉRANT** que le Centre de services scolaire des Découvreurs doit établir, chaque année, un Plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu des articles 193 et 211 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I- 13.3), le Comité de parents ainsi que toute municipalité ou communauté métropolitaine dont le territoire est

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 25 janvier 2022  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

entièrement ou partiellement compris dans celui du Centre de services scolaire des Découvreurs doivent être consultés quant au Plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

**CONSIDÉRANT** un retour de consultation favorable du Comité de parents du Centre de services scolaire des Découvreurs et de la Ville de L'Ancienne-Lorette, lesquels documents sont déposés en liasse au soutien des présentes sous la cote 054-21-22;

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu des articles 40 et 193 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I- 13.3), le Comité de parents et le Conseil d'établissement ont été consultés quant à une possibilité de désinstitutionnaliser l'École Saint-Michel, lesquels documents sont déposés au soutien des présentes sous la cote 054-21-22;

**CONSIDÉRANT** qu'au regard des retours de consultation portant sur la désinstitutionnalisation de l'École Saint-Michel, le souhait du milieu est de maintenir le statu quo;

**C.A. 054-21-22**

Il est proposé par Sébastien Pomerleau, appuyé par Patricia Bernard et résolu unanimement :

- 1) **ADOPTER**, sous réserve de la consultation des Villes à venir, le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 et prévisions de clientèle*, lequel document est déposé au soutien des présentes sous la cote 054-21-22;
- 2) **MAINTENIR** le statu quo quant à l'acte d'établissement de l'École Saint-Michel.

**6.2. MODIFICATION DE L'AIRE DE DESSERTE DE L'ÉCOLE DES PIONNIERS ET DU CADRE RELATIF À LA LISTE DES ÉCOLES ET LEUR AIRE DE DESSERTE**

**CONSIDÉRANT** l'issue des consultations auprès des conseils d'établissement de l'École des Bocages, du Collège des Compagnons et de l'École des Pionniers, lesquels documents sont déposés en liasse au soutien des présentes sous la cote 055-21-22;

**CONSIDÉRANT** l'issue de la consultation publique ayant eu le 7 décembre 2021;

**C.A. 055-21-22**

Il est proposé par Guy Langlois, appuyé par Sébastien Boucher et résolu à la majorité :

**Procès-verbal**  
**Conseil d'administration**  
**Séance ordinaire du 25 janvier 2022**  
**Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

- 1) **ADOPTER** le *Cadre relatif à la liste des écoles et leur aire de desserte du Centre de services scolaire des Découvreurs* déposé au soutien des présentes sous la cote C.A. 055-21-22, et ce, en maintenant le statu quo quant aux aires de dessertes des écoles visées par la consultation publique du 7 décembre 2021;
- 2) **ASSURER** une veille annuelle du nombre d'inscriptions dans les deux écoles, soient le Collège des Compagnons et l'École Des Pionniers — Pavillon Laure-Gaudreault;
- 3) **ANALYSER** à nouveau un scénario de modification des aires de dessertes au secondaire au moment jugé opportun.

**7. PRÉSENTATION SANS PRISE DE DÉCISION — PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS, DIRECTIONS DE SERVICES**

**7.1. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS 2020-2021**

Un projet de *Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d'un centre de services scolaire ou d'un conseil d'établissement* a été publié dans la Gazette officielle du Québec, Partie 2 numéro 39, du 29 septembre 2021 au 12 novembre 2021.

Lors de cette publication, l'information que nous détenions était à l'effet que ledit projet de règlement serait sanctionné le 1<sup>er</sup> décembre 2021 et donc, que le gabarit imposé dans ce projet de règlement serait applicable pour la confection du rapport annuel 2020-2021.

Dès lors, nous avons pris l'orientation d'utiliser le gabarit imposé, et ce, peu importe l'issue, de la sanction du projet de règlement au 1<sup>er</sup> décembre 2021.

En date du 1<sup>er</sup> décembre, les directeurs généraux recevaient l'information quant au report de l'application du projet de règlement et par conséquent, le report de l'utilisation du gabarit imposé par le Ministère.

Après discussion avec le président du Conseil d'administration et notre souhait de préparer un visuel grand public pour le dépôt du rapport annuel 2020-2021, le Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs a reporté, le 14 décembre dernier, la présentation du rapport annuel à la séance du 25 janvier 2022 par la résolution portant le numéro 050-21-22.

**Procès-verbal**  
**Conseil d'administration**  
**Séance ordinaire du 25 janvier 2022**  
**Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

Ce Rapport annuel a également été conçu et rédigé en cohérence avec le *Plan d'engagement vers la réussite 2018-2023* dont il présente les résultats et la reddition de compte.

**7.2. RAPPORT FINANCIER ESTIMATIF 2021-2022**

Le processus de révision budgétaire pour l'année 2021-2022 en date du 31 décembre 2021 vise à renseigner l'organisation sur les écarts importants, anticipés par rapport au budget initial. L'objectif est donc de dégager les tendances lourdes, s'il y a lieu, par rapport au résultat prévisionnel initial.

Le budget initial présentait un déficit prévisionnel de -71 264 \$, déficit autorisé par le ministère de l'Éducation du Québec. Il incluait également un revenu supplémentaire associé à notre demande de financement au Ministère en lien avec nos écoles à mandat régional.

En date de la mi-année, les coûts reliés à la COVID n'ont pas eu beaucoup de répercussions sur nos résultats. Des répercussions de la COVID seront à prévoir sur les résultats et affecteront en occurrence les services de garde, pour le manque à gagner associé au confinement des derniers temps exigé par la Santé publique. Nous avons également obtenu une réponse défavorable à notre demande de financement de nos écoles à mandat régional, ce qui influencera négativement nos résultats finaux.

Nous prévoyons aussi quelques bonnes nouvelles d'importance. D'abord, le financement des rétroactivités salariales du personnel devrait nous être financé par un ajustement non récurrent. Un gain en capital est à prévoir, pour une transaction d'expropriation par la Ville de Québec, d'une tranchée de terrain sur le campus de l'école secondaire De Rochebelle, pour le projet du tramway. La négociation n'étant pas terminée, le montant de la transaction sera connu ultérieurement.

**7.3. DÉPÔT REDDITION DE COMPTE — DÉLÉGATION POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Christian Pleau présente pour la première fois la reddition de compte du directeur général découlant du *Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du Conseil d'administration*. Auparavant, une reddition était donnée dans un bilan de fin d'année. On a voulu partir sur un nouveau modèle pour informer le Conseil d'administration en continu sur les décisions prises par délégation de pouvoir. Un dossier a été créé sur la plateforme de gouvernance.

**Procès-verbal**  
**Conseil d'administration**  
**Séance ordinaire du 25 janvier 2022**  
**Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

Dans les documents déposés à l'index, il y a entre autres, des modifications au plan d'effectif, une signature de bail, une autorisation de dépassement de coût et des emprunts à court terme.

Christian Pleau précise qu'on ajoutera des modifications au fur et à mesure.

## **8. RAPPORTS**

### **8.1. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Stéphane Lapierre informe que le vice-président, Martin Corbeil, sera toujours présent lors des rencontres de préparation des séances du Conseil d'administration et dans les suivis. Le tout, dans une perspective de continuité en cas d'absence du président.

### **8.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Le rapport du directeur général a été déposé sur la plateforme de gouvernance scolaire.

Le directeur général informe que la rentrée scolaire de janvier a été extrêmement difficile, et ce, depuis le 4 janvier. Les gens font un travail extraordinaire sur le terrain malgré l'approche de gestion de la pandémie qui a complétement changé. Ce fut un changement de paradigme majeur dans la façon de décoder les symptômes, dans les protocoles d'isolement, dans les tests qu'il faut effectuer, dans nos liens avec le CIUSS et le ministère de la Santé. Ce fut un virage à 180 degrés dans la façon de gérer la pandémie dans les écoles. Évidemment, à la vitesse à laquelle cela s'est fait, des problèmes de communication, de cohérence et d'interprétation ont été inévitables, malgré la bonne foi de toutes les instances.

Christian Pleau rappelle que le réseau scolaire travaille avec le ministère de l'Éducation, la santé publique et le CIUSS. Toutes ces entités n'ont pas le même discours. L'information à transmettre aux parents n'était pas toujours parfaite et exacte. Ce dernier dit qu'il était constamment déchiré entre retenir l'information et la transmettre immédiatement parce qu'il savait qu'il y aurait des nuances à apporter et que ce serait très compliqué pour les parents.

Christian Pleau précise que le Centre de services scolaire s'est donné une stratégie pour accueillir les élèves sans encore être au clair avec tous les protocoles. Tout se passe bien actuellement. Les gens commencent à être à l'aise avec la notion du 5 jours, de la bulle



**Procès-verbal**  
**Conseil d'administration**  
**Séance ordinaire du 25 janvier 2022**  
**Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

familiale même si ça a été un peu chaotique auprès de l'ensemble du Québec.

Ce dernier mentionne également que le Centre de services scolaire doit maintenant transmettre une reddition de compte deux (2) fois par semaine au ministère de l'Éducation. Chacune des écoles et des établissements doivent manuellement transmettre au Centre de services scolaire les absences de leur personnel et de leurs élèves en distinguant celles qui sont liées à des symptômes de la Covid, celles qui sont liées à des tests positifs, celles qui sont liées à d'autres exercices d'absences. On doit aussi informer le ministère de l'Éducation au niveau des classes fermées et de l'enseignement à distance donné.

Christian Pleau informe qu'en date du 21 janvier, il manquait 574 élèves dans nos établissements scolaires, 382 au primaire, 169 au secondaire. Les Centres de formation professionnelle et l'éducation aux adultes s'en sortent mieux. Il manquait 71 membres du personnel dans nos établissements. Aucune classe n'est fermée pour le moment et il n'y a aucun bris de service au niveau des services éducatifs. Les services de garde sont extrêmement fragiles comme ils l'ont toujours été depuis deux ans. Christian Pleau croit qu'à la mi-février on devrait tranquillement revenir dans un état plus normal. Pour les directions et le personnel, c'est une gestion assez intense de la situation actuellement.

Christian Pleau termine en disant que c'est une course contre la montre pour l'installation des lecteurs de CO2. Les lecteurs de CO2 ont été à peu près tous reçus et l'équipe des ressources matérielles fait leur installation actuellement. La majorité des écoles ont été approvisionnées. Lorsque l'installation des lecteurs est terminée dans une institution, les parents, les membres du Conseil d'établissement et le personnel sont informés par une lettre du Centre de services scolaires. Comme avant les Fêtes, il y a un problème de calibrage actuellement au niveau des lecteurs. C'est un problème de programmation par le manufacturier qui fait en sorte que le taux de rafraîchissement n'est pas assez rapide donc des enseignants détectent des niveaux anormalement élevés de CO2 malgré une bonne aération de la classe; l'appareil ne rend pas justice à la réelle qualité de l'air.

### **8.3. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE**

Martin Corbeil informe que le Comité de gouvernance s'est réuni le 17 janvier avec comme point principal à l'ordre du jour, le retour sur les résultats des sondages d'évaluation du fonctionnement du Conseil d'administration.

**Procès-verbal**  
**Conseil d'administration**  
**Séance ordinaire du 25 janvier 2022**  
**Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

Il ressort des sondages que les membres du Conseil d'administration ont les mêmes préoccupations, les mêmes questionnements et sont à l'aise dans leur rôle.

À la suite des deux (2) consultations publiques ayant eu lieu à l'automne, le Comité de gouvernance et d'éthique propose de se donner un guide sur la manière de tenir une consultation publique. D'ici juin, le Comité de gouvernance et d'éthique devrait présenter un document au Conseil d'administration.

La prochaine rencontre du Comité de gouvernance et d'éthique aura lieu le 21 mars 2022.

#### **8.4. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION**

Marie des Neiges Genest informe le Conseil d'administration qu'il n'y a pas eu de rencontre au cours du dernier mois. La prochaine rencontre est prévue le 15 février et portera sur les orientations budgétaires.

#### **8.5. RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**

Magalie Deschênes informe que le Comité s'est rencontré le 18 janvier. La rencontre a porté sur l'évaluation de la direction générale. Cette dernière en présente une orientation générale.

D'entrée de jeu, les membres du Comité ont pris appui sur le document publié par la Fédération des Centres de services scolaire du Québec afin de proposer un comité d'évaluation qui aurait pour rôle de travailler sur ce dossier. Le comité d'évaluation compterait cinq (5) membres du Conseil d'administration issus des parents et de la communauté. Il serait souhaitable que le président et le vice-président en fassent partie pour assurer une certaine pérennité du comité. Les membres pourraient être délégués à la prochaine rencontre du Conseil d'administration de février. Minimale, il y aurait de deux (2) à trois (3) rencontres par année.

Magalie Deschênes explique qu'il y aurait lieu d'aller vers les membres du Conseil d'administration pour prendre le pouls, connaître les attentes sur les objectifs pertinents à énoncer pour l'évaluation, de libeller ces objectifs et les critères d'évaluation sur la base du document de la Fédération des Centres de services scolaire du Québec. Pour la première année, ce serait un travail plus de fond parce qu'il y aurait tout à mettre en place.

Magalie Deschênes poursuit en disant que le comité d'évaluation aurait un porte-parole qui présenterait à la direction générale le fruit

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 25 janvier 2022  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

de l'évaluation en fin d'année. Évidemment, à huis clos, le contenu pourrait être verbalement transmis aux membres du Conseil d'administration, mais le document, selon ce qui est énoncé par la Fédération des Centres de services scolaire du Québec, serait gardé confidentiel. Le Comité des ressources humaines serait en soutien pour la formation, l'accompagnement, le soutien nécessaire pour démarrer et mettre en place le tout. Le Comité des ressources humaines a pensé que Marie-Pierre Lamarche pourrait être une bonne ressource pour accompagner et guider le comité d'évaluation dans son rôle.

La proposition officielle sera faite à la prochaine rencontre du Conseil d'administration le 22 février et le comité d'évaluation de la direction générale devrait y être formé.

La prochaine rencontre du Comité des ressources humaines est prévue le 19 avril prochain.

## **9. AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES**

### **9.1. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les membres du Conseil d'administration sont invités à poser leurs questions.

### **9.2. SUIVI AUX QUESTIONS**

Le directeur général mentionne que le tableau des suivis a été déposé sur la plateforme de gouvernance scolaire.

## **10.0 DOSSIERS À HUIS CLOS**

### **C.A. 056-21-22**

Il est proposé par Cassandra Bui, appuyée par Sonia Falardeau et résolu unanimement :

- 1) DÉCRÉTER** un huis clos.

### **10.1. TRAMWAY**

### **C.A. 057-21-22**

Il est proposé par Vicky Lamontagne, appuyée par Sébastien Boucher et résolu unanimement :

- 1) LEVER** le huis clos.

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 25 janvier 2022  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

**11.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**C.A. 058-21-22**

Il est proposé par Émilie Fournier, appuyée par Sonia Falardeau et résolu unanimement de lever la séance du Conseil d'administration du 25 janvier 2021.

Il est 21 h 35,

Le président,

La secrétaire générale,



---

Stéphane Lapierre



---

Mélanie Charest